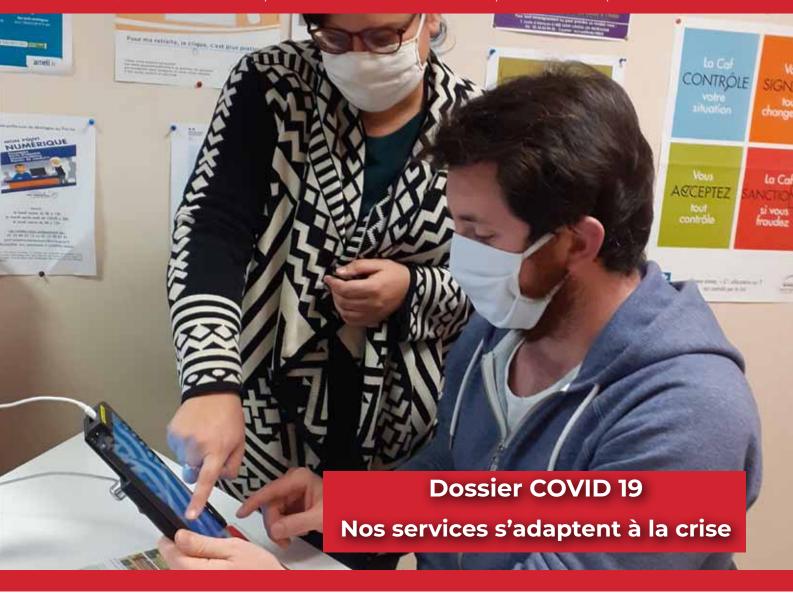
INTER' Actu

Communauté de Communes des Collines du Perche Normand

Appenai-sous-Bellême / Belforêt-en-Perche / Bellême / Bellou-le-Trichard / Ceton / Chemilli / Dame-Marie Igé / La Chapelle-Souëf / Pouvrai / Saint-Fulgent-des-Ormes / Saint-Germain-de-la-Coudre Saint-Hilaire-sur-Erre / Saint-Martin-du-Vieux-Bellême / Val-au-Perche / Vaunoise



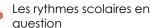






Le Pôle de Santé ouvre en ce début d'année







SOMMAIRE

- **3** ÉDITO
- 4 ELECTIONS COMMUNAUTAIRES

 La mise en place d'une nouvelle équipe
- 6 COVID19

 Nos services s'adaptent à la crise
- 8 SANTE Le Pôle de Santé ouvre en ce début d'année
- 10 TOURISME

 Le tourisme au beau fixe
- 11 ECONOMIE

 Les Zones d'Activité

 Des formations adaptées
- 12 AMENAGEMENT
 Le PLU intercommunal

MOBILITE Le Transport À la Demande (TAD)

- 13 ECOLES

 Les rythmes scolaires en question

 Travaux de l'école de Bellême
- 14 VIE ASSOCIATIVE

 Aux côtés de nos associations locales

TRAVAUX - VOIRIE Une voirie qui tient la route Travaux à l'étude

- 15 SERVICES A LA POPULATION
 Les espaces France Services
- 16 FINANCES Priorité à la maîtrise budgétaire INFOS PRATIQUES







INTER' Actu n°4 - 2021

8 500 exemplaires imprimés Directeur de publication : Isabelle Thierry, Présidente Vice-présidente déléguée à la communication : Amale El Khaledi Conception : CDC Collines du Perche Normand Crédit photos : A. Pasquer / J. Dupré S. Crémades / A. Guérin / C. Jouvenot Impression : Imprimerie Bellêmoise

Journal imprimé avec du papier issus de forêts gérées durablement.







ÉDITO

Le 9 juillet dernier, j'ai été élue Présidente de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand. Vice-Présidente en charge des finances depuis la fusion en 2017, je suis également Maire d'Igé. Entourée de huit vice-présidents et de délégués communautaires des 16 communes, nous avons six ans pour réaliser un plan d'actions dont l'axe principal sera de valoriser notre territoire en le rendant encore plus attractif.

Malgré une crise sanitaire sans précédent, nous avons su faire face et assurer la continuité du service public tout en protégeant les agents de la collectivité et en restant à l'écoute des entreprises et des usagers.

Notre capacité d'adaptation et notre réactivité permettront de finaliser les projets en cours et de poursuivre la dynamique du territoire en s'appuyant sur les expériences de chaque élu et le professionnalisme des agents de la Communauté de Communes.

Notre territoire a de nombreux atouts et notre but est de développer nos zones d'activités tout en conservant un cadre de vie préservé en s'appuyant sur le futur document d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), véritable feuille de route pour les années futures.

En ce début d'année encore perturbé par la pandémie, je n'aurai malheureusement pas l'occasion d'organiser la traditionnelle cérémonie des voeux pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire que vous connaissez toutes et tous. Je profite donc de ces quelques lignes pour vous souhaiter une année 2021 placée sous le signe de la solidarité et de l'espoir : espoir de sortir de ce contexte d'incertitude, espoir de retrouver les moments de rencontre et de partage avec ceux que nous aimons, sans crainte.

J'ai bien évidemment une pensée toute particulière pour nos entreprises, commerçants et artisans durement touchés par la crise et qui doivent pouvoir compter sur le soutien de chacun pour les aider à traverser cette épreuve. Mon attention va également vers les personnes âgées, fragiles ou isolées pour qui l'arrêt des activités associatives ou des interactions sociales est particulièrement difficile à vivre.

Je remercie enfin toute l'équipe qui a travaillé sur ce premier Inter'Actu de la nouvelle mandature et vous en souhaite une bonne lecture.



Isabelle THIERRY Présidente de la CDC des Collines du Perche Normand

ELECTIONS COMMUNAUTAIRES

> 2020 : La mise en place d'une nouvelle équipe

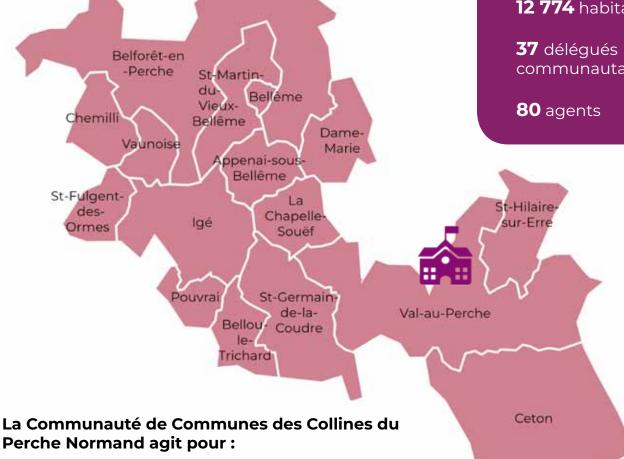
Le 9 juillet 2020, les 37 délégués communautaires issus des nouvelles équipes municipales se sont réunis pour élire le bureau de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand. Zoom sur le territoire et la nouvelle équipe à votre service!

La Communauté de Communes des Collines du Perche Normand c'est:

16 communes

12 774 habitants

communautaires



Perche Normand agit pour:

- o l'accès à la santé par la création d'un Pôle Santé multi-sites.
- o l'accès au numérique par la gestion de l'Elabo et des ateliers numériques.
- o l'éducation avec la gestion des bâtiments, équipements et personnels scolaires et périscolaires.
- o le développement économique du territoire par l'accompagnement des entreprises, la gestion des zones d'activité, la promotion et l'animation tourisique.
- o la mobilité avec la gestion du service de transport à la demande et les réfections de voiries intercommunales.
- o la vie sportive et culturelle par la gestion d'équipements sportifs, des médiathèques et le soutien aux associations.
- o les services à la population grâce aux espaces France Services, à l'agence postale intercommunale, la gestion des multi-accueils et relais assistantes maternelles.
- o l'environnement par la gestion du PLUi, des milieux aquatiques et du service public d'assainissement non collectif, et le financement du traitement des ordures ménagères.

> Vos élus



Isabelle THIERRY Présidente Igé



Sébastien THIROUARD 1^{er} Vice-président Finances - Santé Val-au-Perche



Amale EL KHALEDI 2^{ème} Vice-présidente Numérique - Mobilité - Tourisme Communication - Culture St-Fulgent des Ormes



Jean-Pierre DESHAYES 3^{ème} Vice-président Économie Bellou-le-Trichard



Danièle MARY 4^{ème} Vice-présidente Aménagement - Urbanisme Environnement - SPANC St-Germain-de-la-Coudre



Guy SUZANNE 5^{ème} Vice-président Scolaire - Périscolaire Belforêt-en-Perche



Brigitte LAURENT 6^{ème} Vice-présidente Activités sportives et de loisirs Associations - Médiathèques Ceton



Rémy TESSIER 7^{ème} Vice-président Services à la population Bellême



Jean-Claude LHERAULT 8^{ème} Vice-président Travaux - Voirie Val-au-Perche



Daniel **JEAN** Appenai-sous-Bellême



David **BOULAY** Belforêt-en-Perche



Véronique **CAFFIER** Belforêt-en-Perche



Sylvie **DESPIERRES** Belforêt-en-Perche



Jacques **DEBRAY** Bellême



Nadia DE KERMEL Bellême



Anne-Marie SAC-ÉPÉE Bellême



André **BESNIER** Ceton



Patrick **GREGORI** Ceton



Françoise NION Ceton



Guy **VOLLET** Ceton



Sylvie **MABIRE** La Chapelle-Souëf



Anthony SAVALE Chemilli



Angélique **CREUSIER** Dame-Marie



Arnaud LOISEAU Pouvrai



Jean-Fred **CROUZILLARD** St-Germain-de-la-Coudre



Claudine **BEREAU** St-Hilaire-sur-Erre



Serge **CAILLY** St-Martin-du-Vieux-Bellême



Jean-Paul **ANDRE** Val-au-Perche



Alain **DUTERTRE** Val-au-Perche



Martine GEORGET Val-au-Perche



Anne **GUILLIN** Val-au-Perche



Lyliane **MOUSSET** Val-au-Perche



Jean-Jacques **POLICE** Val-au-Perche



Jacques **TRUILLET** Val-au-Perche



Lydie TURMEL Val-au-Perche



VAIL Val-au-Perche



FONTAINE Vaunoise

DOSSIER : COVID 19

> Nos services s'adaptent à la crise

La continuité des services

Face à la crise sanitaire et aux différentes mesures gouvernementales de confinement et de restrictions, la Communauté de Communes a dû adapter ses services en mettant en place des plans de continuité d'activité et des protocoles sanitaires afin de permettre l'accueil du public en toute sécurité.

Ainsi, l'ensemble des équipes et responsables de services ont été mobilisés pour adapter les locaux et les modes d'accueil afin de garantir une continuité de service.

Des protocoles sanitaires spécifiques ont ainsi été déclinés pour chaque structure.

La communication avec les usagers des services a été renforcée, notamment grâce au site Internet et aux réseaux sociaux et déployée par mail directement auprès des usagers afin de garantir la réactivité dans la diffusion des informations.

Cette gestion de crise a été l'occasion d'expérimenter de nouvelles méthodes de travail et a suscité des réflexions sur les modes d'accueil, le fonctionnement et la réactivité des services

Les valeurs du service public ont été renforcées et ont amené la Communauté de communes à proposer des solutions et des adaptations faisant appel à la créativité de ses collaborateurs invités à innover dans cette situation inédite.



L'accueil des enfants, une priorité

L'une des priorités durant le premier confinement était de permettre l'accueil des enfants des parents prioritaires, c'est-à-dire les personnels de santé mobilisés durant la première vague de l'épidémie et ayant besoin d'un dispositif de garde pour leurs enfants.

Nos crèches et les écoles de Valau-Perche et Bellême ont ainsi assuré un service d'accueil minimum grâce à la mobilisation du personnel. Une quinzaine de familles a ainsi pu bénéficier de ce service. Une permanence téléphonique a été mise en place pour répondre aux questions des

parents durant toute la période du confinement.

A partir du 11 mai, avec le déconfinement, nous avons pu ouvrir plus largement nos structures «petite enfance» avec des protocoles adaptés (pour les familles, les agents et les locaux, le réaménagement des espaces (dortoir, cuisine, salle de vie) et la mise en place d'une jauge limitée à 10 enfants. Bien que la jauge d'accueil ait été élargie dès le 22 juin, une majorité de parents ont attendu la rentrée de septembre pour faire réintégrer leurs enfants.



Les mesures sanitaires dans les écoles en 5 points :

- O Nettoyage quotidien des sols et désinfection plusieurs fois par jour des points de contact (poignées de portes, interrupteurs, prises électriques...).
- O Lavage régulier des mains des enfants et personnels.
- O Mise en place d'un sens de circulation matérialisé par une signalétique au sol.
- O Port du masque obligatoire à partir de 6 ans.
- O Maintien de «groupes classes» et échelonnement des récréations pour éviter le brassage des enfants.



Les médiathèques en mode drive!

Pour répondre à la demande de ses abonnés durant les périodes de confinement, les médiathèques de Val-au-Perche et de Bellême ont proposé, dès le printemps, un service drive. Avec un fonctionnement simple, les habitants ont pu continuer à emprunter des documents (livres, magazines, DVD, CD et ieux) sur rendez-vous en réservant par téléphone ou en ligne sur le site mediatheque.perchenormand.fr.

Les inscriptions se sont poursuivies pendant tout le confinement.

En partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Orne, les abonnés ont également pu bénécier gratuitement d'un accès à ArteVod, pour visionner des vidéos en ligne, ainsi qu'à la plateforme Skilleos qui propose plus de 1000 cours en ligne dans de nombreux domaines.

Contact: Le Theil, 02 37 49 66 36 mediatheque.letheil@perchenormand.fr Bellême, 02 33 73 16 80 mediatheque.belleme@perchenormand.fr

Aux côtés des entreprises durant la crise

Pas moins de 400 entreprises du territoire ont été contactées par nos services lors du premier confinement afin de leur présenter les mesures de soutien mises en place par l'Etat. Au total, 195 d'entre elles ont pu bénéficier du fonds de solidarité pour un montant de 766 415€.

La CDC a aussi participé, avec la Région Normandie, aux dispositifs « IM-PULSION RELANCE » et « IMPULSION RESISTANCE » pour venir en aide aux entreprises non bénéficiaires des aides de l'Etat, ce qui a permis de soutenir 5 entreprises rencontrant de graves difficultés.

Les élus communautaires ont également fait le choix d'alléger les charges de certaines entreprises soit par le report de loyers, soit par l'exonération de ces derniers pour les plus touchées.

Charlotte Jouvenot, notre agent en charge du développement économique, reste à la disposition des professionnels souhaitant être conseillés et orientés dans leurs démarches. Elle accompagne également les entreprises industrielles du territoire pour répondre aux appels à projet.

Contact: 06 82 11 47 45 economie@perchenormand.fr

Et aussi...



Une carte interactive recensant les commerces ouverts et les services drive a été réalisée par le service tourisme et communication pour valoriser les initiatives de nos commerçants.

La piscine H2o.Perche à Ceton a maintenu l'accueil des scolaires au cours du second confinement recevant hebdomadairement 275 enfants, majoritairement issus des écoles du territoire. Un protocole strict a été mis en place tenant compte des recommandations du ministère des sports et de l'Agence Régionale de Santé.

L'agence postale intercommunale de Saint-Germainde-la-Coudre a assuré une ouverture constante durant le confinement permettant l'accès aux services bancaires.

L'ELABO, des solutions de télétravail appréciées

La crise sanitaire a révélé de nouveaux besoins de la part des usagers, notament en termes d'accès au numérique et aux nouvelles technologies. En effet, pendant les périodes de confinement, beaucoup de citadins se sont installés dans le Perche, recherchant des solutions de travail à distance telles que celles proposées par l'Elabo à Bellême, offrant une connexion à Internet et des conditions de travail sereines. Le nombre des abonnés des espaces de coworking et de télétravail est passé de 24 à 54 en un an.

Pendant le confinement de marsavril, le FabLab, atelier d'expérimentation technologique, était fermé au public ; mais un ingénieur polonais, de passage à Bellême et bloqué en France, en a profité pour y fabriquer des visières de protection à l'Elabo. Guidé à distance par notre animateur Thomas Debris, utilisant les ressources

disponibles (plexiglass découpé au laser, imprimante 3D...), une soixantaine de survisières ont été ainsi fabriquées et distribuées aux hopitaux et Ehpad

Avec le déconfinement, l'Elabo a pu reprendre du service et continue d'attirer professionnels et particuliers.

Contact: 06 26 63 44 55 numerique@perchenormand.fr



> Le Pôle de Santé ouvre en ce début d'année



Un projet fédérateur

Le Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire (PSLA) est une organisation pluridisciplinaire de professionnels de santé dans un bassin de vie. Il regroupe des professionnels de santé libéraux et peut aussi intégrer des acteurs des domaines médico-sociaux, en collaboration avec les structures et les établissements sanitaires existants sur le territoire.

Le projet de PSLA de la Communauté de Communes est né en 2012 à l'initiative des médecins et des élus locaux. Conscients des problématiques du territoire et intéressés par une dynamique pluridisciplinaire, une quinzaine de professionnels de santé décide, à la suite de plusieurs rencontres, de se regrouper au sein d'une association «Pôle de Santé Libéral Ambulatoire du Val d'Huisne», bientôt remplacée par une société interprofessionnelle de soins ambulatoires (SISA).



Commencés en juin 2019, les travaux du site de Val-au-Perche s'achèveront début 2021.

Le Docteur Duval, dentiste, pourra accueillir ses patients sur le nouveau site dès janvier 2021.

Question à ...



> Sébastien THIROUARD

Comment concevez-vous le rôle des élus dans l'accompagnement des professionnels de

Les objectifs visent à maintenir l'offre de soins sur le territoire, à faciliter l'installation de nouveaux professionnels de santé et à offrir une prise en charge globale à la population en améliorant le parcours de santé et en fédérant les acteurs de santé présents. En outre, ce type de structure facilité et encourage les échanges et la concertation entre professionnels qui se cotoient au sein d'un même lieu.

Un Pôle Santé multi-sites

Les professionnels et les élus ont souhaité organiser ce projet en multi-sites avec un pôle principal à Val-au-Perche et des sites annexes à Ceton, Berd'huis et Saint-Germain-de-la-Coudre.

Le médecin généraliste constitue la pierre angulaire de chaque site, aussi le projet du site de Saint-Germain-dela-Coudre est pour le moment suspendu en attente de l'arrivée d'un nouveau médecin.

Pour l'ensemble de ces sites de santé, la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand a privilégié un environnement accueillant et fonctionnel aussi bien pour les thérapeutes que pour les patients.

Le site de Val-au-Perche s'organise au sein d'un bâtiment neuf de près de 500 m² et accueillera deux médecins généralistes, un cabinet infirmier, deux kinésithérapeutes, un dentiste, ainsi qu'un local paramédical. Les praticiens ont à leur disposition des espaces communs, trois salles d'attente, un cabinet de télémédecine pluridisciplinaire, ainsi qu'une salle de réunion/conférence. Les derniers travaux s'achèveront en février permettant l'installation des praticiens au début du printemps. Le dentiste pourra toutefois commencer à accueillir ses patients dès janvier.

Un financement multiple

La création des trois pôles de santé, à Val-au-Perche, Ceton et Saint-Germain-de-la-Coudre, représente un investissement total de 2 170 873 €, financés à 56 % par des aides de l'Etat (Dotation des Equipements des Territoires Ruraux et Dotation de Soutien à l'Investissement Local), de l'Union Européene via le FEADER, de la Région Normandie et du Département. Les 37% du financement seront assurés par le recours à un emprunt.

ZOOM: Le Pôle de Santé de Ceton

L'antenne de Ceton est constituée d'un ensemble bâti réhabilité pour s'intégrer pleinement dans le patrimoine de centre-bourg, sur 250 m². Il accueillera un médecin, une podologue, une kinésithérapeute et un cabinet infirmier. Une salle de réunion et un cabinet pluridisciplinaire sont à disposition des professionnels.

Fin des travaux prévue pour février 2021.



Un nouveau médecin à Bellême

Depuis le 15 octobre, le Docteur Pilar Cañadas Lopez reçoit ses patients à la maison médicale Blanche de Castille. Formée à la médecine de 2004 à 2010 à l'université de Grenade en Andalousie et après 10 années d'exercice en Espagne, elle a choisi la France et la Normandie pour proposer son écoute et ses compétences aux patients.

Deux facteurs ont motivé son choix : d'une part, une envie de découverte déclenchée par son professeur d'université, durant ses études, lui conseillant d'expérimenter un autre système de santé, une autre langue et d'autres méthodes de travail et d'autre part, une consœur d'université, le Docteur Aurora Santamaria, installée à la maison de santé de Bellême depuis 2019, qui lui vantait le lieu et la région avec enthousiasme. « Nous avons été accueillis, soutenus et accompagnés par les professionnels de la CDC et de Bellême avec beaucoup d'attention et de réactivité », souligne le nouveau médecin.

Afin de se familiariser rapidement avec le système de santé français, le Docteur Pilar Cañadas Lopez a été formée par la CPAM d'Alençon. Elle a ainsi découvert l'URSSAF, la méthode Maïa pour l'accompagnement des personnes de plus de soixante ans en perte d'autonomie, le système informatique, les télétransmissions et les aides de la CPAM prévues pour les zones sous-denses en terme de médecins. En effet, les médecins doivent exercer au moins pendant cinq ans et réaliser un nombre d'actes minimal pour bénéficier des aides de l'ARS (Agence Régionale de Santé). En outre, en exerçant sur notre territoire, ils bénéficient d'exonérations liées à la ZRR (Zone de Revitalisation Rurale). Un soutien supplémentaire à l'installation très apprècié par le Docteur Lopez qui s'habitue déja au climat percheron.



> Le tourisme au beau fixe



Un office rénové

Le 26 juin 2020, c'est un office de tourisme modernisé de fond en comble qui ouvrait ses portes pour une nouvelle saison touristique. Il faut dire que cette remise à neuf s'imposait, le bâtiment n'ayant que très peu évolué depuis sa construction dans les années 80. Les travaux. débutés en février, ont consisté principalement en la rénovation énergétique du bâtiment par l'isolation et les nouvelles huisseries, mais aussi au réaménagement intérieur permettant d'offrir un lieu plus agréable et plus spacieux pour les visiteurs. L'espace boutique a également été

agrandi et réaménagé pour valoriser davantage les différents produits. Covid-19 oblige, un protocole et une signalétique spécifiques ont été mis en place avec une touche d'humour appréciée par les visiteurs. La fréquentation estivale sur juillet-août, contre toute attente, a été maintenue et a même légèrement dépassé le niveau de l'année précédente qui était déjà très bonne.

Une borne 24/24h

Une nouveauté n'arrivant jamais seule, l'office de tourisme du Perche en Normandie a installé en juillet une nouvelle borne d'informations touristiques 24/24h sur la commune

de Val-au-Perche devant la CDC. venant compléter celles déjà existantes à Bellême et à La Perrière. Au cours du premier semestre 2021, une quatrième borne sera installée à Ceton au sein du nouveau Pôle de Santé, permettant ainsi de faciliter l'accès à l'information sur l'ensemble de notre territoire. Ces bornes tactiles sont recouvertes d'un film virucide pour une plus grande sécurité d'utilisation.

Des animations maintenues

Malaré les contraintes liées au covid 19, la majorité des animations proposées par l'Office de Tourisme ont pu avoir lieu en limitant les jauges et en renforçant le protocole sanitaire. Ainsi les balades en attelage et les visites commentées des Petites Cités de Caractère de Bellême et La Perrière ont souvent affiché complet, de même que les balades thématiques de l'été du vendredi soir qui ont été très appréciées par le public venu en nombre.

Contact: 02 33 73 09 69 sejour@perchenormand.fr

«L'automne est dans le Perche»



Si la saison estivale 2020 s'est avérée plus que satisfaisante, les inquiétudes étaient nombreuses sur l'arrière saison où I'on pouvait craindre une chute brutale du nombre de touristes. En partenariat avec les offices de tourisme du Perche ornais, nous avons lancé, au début de l'automne, une campagne de promotion sur les réseaux sociaux. Elle a été bien accueillie et largement relayée.

Question à ...



> Amale EL KHALEDI

Vice-présidente en charge du numérique, de la communication, de la mobilité, du tourisme et de la culture

En quoi, selon vous, la crise sanitaire que nous traversons peut impacter les pratiques touristiques?

«La pandémie a modifié fortement les manières de voyager des touristes avec une préférence pour des destinations de proximité, de pleine nature et loin des sites surpeuplés. En cela le Perche a su tirer son épingle du jeu comme en témoigne la forte fréquentation estivale et son impact positif sur notre économie locale. Cette tendance, qui peut 'être durable, nous conforte dans l'orientation de nos actions vers la valorisation des activités de plein air comme la randonnée pédestre et des sites naturels à l'image de la forêt de Bellême.»

ECONOMIE

> Les Zones d'Activité

Aménagement de la Zone de la Croix Verte

Le projet de la Zone d'Activité La Croix Verte située à Belforêt-en-Perche avait initialement été validé en incluant une voie de circulation centrale à sens unique. À la suite de l'installation des différentes entreprises, nous avons constaté que ce sens de circulation posait plusieurs problèmes sur lesquels il était urgent d'intervenir. La Communauté de Communes a ainsi engagé des travaux de réaménagement facilitant la circulation des poids lourds sur la Zone d'Activité.

Aujourd'hui, la première portion de 30 000 m² de cette Zone d'Activité est totalement commercialisée. Des travaux d'extension, démarrés en juillet 2020, s'achèveront début 2021. Cet agrandissement permettra l'accueil de 25 000 m² d'activités supplémentaires. Trois entreprises se sont d'ores et déjà positionnées pour s'y installer.

Question à ...



> Jean-Pierre DESHAYES Vice-président en charge de l'économie

Quels leviers une collectivité peut-elle utiliser pour favoriser l'installation d'entreprises?

«La loi NOTRE a fortement consolidé la place des teur principal des entreprises. Si c'est la Région qui pouvoir proposer aux entreprises une offre foncière tique de l'emploi et des formations de proximité est également forte pour nos entreprises et habitants, c'est pour cela que nous travaillons avec nos parte-



Zone des Boulaies

La Zone d'Activité des Boulaies est située sur l'axe stratégique de la RD 923 reliant La Ferté-Bernard et Nogentle-Rotrou.

En 2019, il restait deux parcelles à céder. Depuis, deux entreprises artisanales finalisent leur projet pour s'y installer.

À la recherche de foncier

Nos Zones d'Activité sont occupées en totalité. Il est primordial de se doter de terrains aménagés disponibles pour favoriser le développement économique.

Sur le bassin de vie de Val-au-Perche, les sociétés recherchent en premier lieu la proximité de la RD923. Il s'agit d'un axe structurant qui permet une visibilité et un accès routier facilité.

Actuellement, la Communauté de Communes œuvre en partenariat avec deux entreprises pour trouver des terrains disponibles. Elles ont besoin chacune de 12 000 m² dans le cadre de leur croissance.

Contact: Charlotte Jouvenot, 06 82 11 47 45 economie@perchenormand.fr



Des formations adaptées

«Territoires d'Industrie» de la Vallée de l'Huisne, réunissant les bassins de Perche-en-Nocé, Nogent-le-Rotrou, Val-au-Perche et la Ferté-Bernard, poursuit son travail partenarial avec les entreprises industrielles.

L'une des actions phares du dispositif sur notre territoire réside dans le montage d'un « campus interrégional de la formation ». Pour élaborer le diagnostic des besoins des entreprises en terme de formation, la Banque des Territoires vient de missionner un cabinet d'études spécialisé. L'objectif de ce travail collaboratif est de pouvoir proposer, au plus près des habitants, des formations correspondant aux attentes des entreprises de notre bassin industriel.

Une grande entreprise industrielle de la Communauté de Communes étudie dès à présent l'installation d'un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) d'entreprises au sein de ses locaux.

AMENAGEMENT

> Le PLU intercommunal

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal dont le travail a commencé courant 2019 progresse. Malheureusement, les réunions de concertation auprès de la population n'ont pu avoir lieu comme prévu en raison de la crise sanitaire. Après la présentation du diagnostique du territoire aux services de l'Etat et aux chambres consulaires, une autre phase de rencontre avec les communes et leurs élus a pu se tenir pour recueillir leurs avis et attentes. Il s'en est suivi un travail sur la mise à jour des données sur les haies et les zones humides durant l'été. A la rentrée, les élus et structures environnementales ont pu transmettre leurs connaissances locales permettant d'alimenter la Trame Verte et Bleue, outil visant la préservation de la biodiversité pour permettre un développement urbain raisonné. Les élus ont d'ores et déja commencé à travailler sur leur projet de territoire et les objectifs de son développement. A terme, ce projet sera formulé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), une des composantes principales du PLUi.

En 2020, deux procédures pour modifier les documents d'urbanisme opposables ont débuté. La première sur le PLUi du Pays Bellêmois corrigeant le zonage pour permettre le développement du camping, la consultation du public sur cette modification se tiendra du 4 janvier au 2 février 2021. La seconde concerne le PLU de Mâle, visant à répondre à la demande de développement d'activités économiques sur le territoire. Durant toutes les procédures, une notice du projet sera mise à disposition ainsi qu'un registre pour recueillir l'avis du public sur ce sujet, registre d'ores et déjà disponible au siège de la communauté de communes.

Contact: Martin Gibault 02 18 00 01 00 urbanisme@perchenormand.fr

Question à ...



> Danièle MARY Vice-présidente à l'aménagement, à l'urbanisme et à l'environnement

Pourquoi faire un PLU intercommunal?

transférer à la communauté de communes la compétence en matière de document d'urbanisme. documents d'urbanisme plus ou moins récents, une règle unique. Les élus porteront alors un projet commun de développement à plus grande échelle pour les 10 à 12 prochaines années. »



Le Carouge, commune de Belforêt-en-Perche.

MOBILITE

> Le transport à la demande

Le Transport À la Demande est un service de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand permettant de répondre aux besoins de mobilité de ses habitants. En utilisant ce service, les usagers peuvent bénéficier de trajets collectifs en taxi à des tarifs allant de 2€ à 18€ selon le motif et la distance. Seuls certains types de déplacements sont éligibles : par exemple se rendre au marché, à un rendez-vous médical en dehors du territoire (uniquement les après-midis), se rendre à la gare (selon votre zone), prendre une correspondance de bus, se rendre aux animations organisées par la CDC, ou tout autre déplacement sur le territoire intercommunal.



Ce service compte déjà de nombreux utilisateurs, puisqu'en 2019, pas moins de 3 922 trajets ont été réalisés et plus de 3 000 en 2020 malgré le confinement. Pour réserver votre transport, il vous suffit de nous contacter au plus tard la veille

avant midi de votre déplacement, ou le vendredi avant midi pour le lundi.

Contact: 02 37 49 63 51

Du lundi au vendredi : 8h45-12h et

13h30-16h30

> Les rythmes scolaires en question

L'actuel Projet Éducatif de Territoire, formalisant l'organisation des temps éducatifs sur le secteur de la Communauté de Communes, prendra fin en juin 2021. Dès à présent, l'ensemble de nos équipes travaille sur le prochain projet 2021-2024.

La question des rythmes scolaires est bien évidemment centrale et c'est pourquoi une grande consultation vient d'être menée auprès des familles, enseignants et agents des écoles afin de recenser les attentes et besoins de chacun par le biais d'un questionnaire. Le passage d'une semaine de 4,5 jours à 4 jours est l'un des principaux enjeux et tous les éléments doivent être pris en compte pour que chacun dispose des bonnes informations. En effet, ce basculement implique la suppression des Temps d'Activités Périscolaires et la mise en place d'accueil de loisirs les mercredis, avec une participation financière des parents. La décision sera prise en début d'année, suite à l'analyse des questionnaires, pour une application à la rentrée de septembre 2021.



> Travaux de l'école de Bellême



Le chantier de réhabilitation de l'école de Bellême a démarré au début de l'été 2020. Le chantier, prévu en 3 phases a débuté par la réhabilitation totale d'une aile de l'école, nécessitant une nouvelle organisation avec les élèves.

Ainsi, trois salles de classes ont été déménagées et un bâtiment modulaire a pris place dans la cour des élémentaires pour accueillir la garderie du matin et du soir.

La cour a également été séparée en deux. Les élèves cohabitent pour cette année scolaire avec le chantier.

Les élèves pourront prendre possession de la première aile réhabilitée à partir de février 2021 et la 2ème phase pourra alors débuter. Ces travaux concernent à la fois la réfection de la toiture, l'isolation, le changement des portes et des fenêtres et une organisation des classes totalement nouvelle.

Les futures classes d'environ 60 m² seront dotées d'un sas d'accueil, d'espaces de rangement, d'un espace d'eau, etc.

Question à ...



> Guy SUZANNE Vice-président en charge du scolaire et du

dien le parcours éducatif des élèves ?

Des effectifs stables

Les effectifs de l'année scolaire 2020-2021 se maintiennent avec 719 enfants, contre 710 l'an dernier. Ainsi aucune fermeture de classe n'est a déplorer à la rentrée 2020.

VIE ASSOCIATIVE

> Aux côtés de nos associations locales

L'année 2020 a été très particulière pour les associations, tant sportives que culturelles, qui dans la grande majorité n'ont pas pu reprendre une activité normale à cause de la crise sanitaire. Consciente de l'importance de maintenir le dynamisme associatif de son territoire, la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand, demeure, en complément des communes, un partenaire pour



soutenir la vie associative. Nous intervenons notamment avec la mise à disposition d'équipements comme les stades, gymnases, ou encore la Maison des Associations à Sérigny, commune de Belforêt-en-Perche, qui accueille gratuitement les associations en recherche de lieux pour la pratique de leurs activi-

Les associations potentiellement intéressées doivent se manifester auprès de notre nouvel agent référent, Edith Boulet, qui gère le planning d'utilisation de nos équipements.

Pour aider à la promotion, un annuaire des associations locales devrait être diffusé début 2021.

Contact: Edith Boulet 02 33 82 03 49

msapbelleme@perchenormand.fr

Question à ...



> Brigitte LAURENT

Dans quelle mesure la Communauté

«Le tissu associatif fait partie des com-posantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité d'un territoire. Pour le maintenir, nous întert la répose seri-

TRAVAUX - VOIRIE

> Une voirie qui tient la route

Le programme annuel d'entretien de la voirie communautaire s'est déroulé tout au long de l'été. Cette année ce sont plus de 365 000 € qui ont été investis pour les travaux de chaussées des voies revêtues et près de 50 000 € pour l'assainissement de ces voies (fossés, drains, buses...) représentant ainsi une enveloppe totale de 415 000 €.

La totalité de la voirie intercommunale représente environ 350 kms de routes et chemins goudronnés, ce qui nécessite un programme annuel d'investissement tenant compte de l'état de celle-ci. Dès l'automne, les élus communaux ont été consultés pour faire remonter l'ensemble des besoins, qui seront étudiés par la commission communautaire en ce début d'année afin d'établir le nouveau programme d'investissement.



Si les travaux de l'année 2020 ont été nombreux, avec les Pôles de Santé de Val-au-Perche et Ceton, la rénovation de l'Office de Tourisme et de l'école de Bellême, la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand n'est pas en manque de projets pour 2021. Des études portant sur la rénovation du gymnase et de l'école du Theil-sur-Huisne à Val-au-Perche seront lancées, de même qu'un projet d'agrandissement de l'Elabo à Bellême.



Question à ...



> Jean-Claude LHERAULT Vice-président en charge des travaux et de la voirie

Comment résumeriez-vous la politique de travaux de la Communauté de Communes?

«Les travaux représentent l'un des principaux moyens d'action de notre collectivité en terme d'investissement. Nous sommes notamment vigilants à la rénovation énergétique de nos bâtiments, qui constitue aujourd'hui un véritable enjeu de développement durable, ainsi qu'au maintien de l'équité territoriale en terme d'équipements.»

SERVICES A LA POPULATION

> Les espaces France Services

Accompagner les usagers

Ouverte dès 2017, la Maison de Services au Public de Val-au-Perche a rencontré un vif succès ces 3 dernières années avec une fréquentation atteignant près de 600 personnes en 2019. En 2020, malgré la crise sanitaire et les épisodes de confinement, l'accueil a été maintenu dans le respect des protocoles d préconisés.

Rappelons que ce service permet de répondre au mieux aux besoins des usagers en les accompagnant dans leurs démarches administratives. Notre agent, Jessica Bekkar, accueille, informe et oriente les administrés sur différentes thématiques (santé, retraite, social, ...). De nombreux partenaires ont conventionné avec la Maison de Services au Public comme la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), Pôle Emploi, la Mission Locale, la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT), la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP), l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), CAP Emploi, ou encore l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Ce service est soutenu en partie par l'Etat qui verse une subvention de 30 000€ à la Communauté de Communes pour aider au financement de ce service essentiel à la population.



Dans un souci d'équité territoriale, un second lieu s'est ouvert au début de l'été dernier sous la mairie de Bellême afin de servir d'antenne de la Maison des Services au Public des Collines du Perche Normand. Ces nouveaux locaux disposent de bureaux disponibles pour des permanences d'acteurs sociaux tels que le relais assistantes maternelles, le conciliateur de justice, et CAP Emploi (pour les personnes en situation de handicap). Notre agent, Edith Boulet, a déjà accueilli et conseillé près de 300 usagers depuis juin 2020, en dépit de la situation sanitaire.

Labelisation France Services

Le 1er octobre dernier, en réponse à la candidature de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand auprès des services de l'État, nos structures ont été labellisées «Espaces France Services», dispositif prenant la suite des Maisons de Services au Public. Cette labellisation fait suite à un audit qui s'est déroulé en juillet 2020, portant sur les moyens mis en place en vue de respecter les 12 engagements nationaux tels que, la formation du personnel polyvalent, l'équipement informatique en libre-service ou encore l'amplitude d'ouverture au public. Ces règles rigoureuses, imposées par l'Etat, permettent de garantir un même niveau d'exigence et de qualité aux citoyens. Sur l'ensemble du territoire français, 856 espaces labellisés ont été ouverts en 2020. Une reconnaissance supplémentaire pour ces nouveaux espaces France Services de Val-au-Perche et Bellême devenus des interlocuteurs incontournables pour nos usagers.





Question à ...

> Rémy TESSIER Vice-président en charge des services à la population

Quel est l'objectif de la démarche France Services? confronté à des difficultés d'accès à l'information dans leurs démarches. C'est en cela que l'ouverture des deux espaces France Services, à Val-au-Perche et à Bellême, répond à une véritable nécessité pour nos usagers.»



Informations pratiques

Site de Val-au-Perche: 3 rue de la Cidrerie. Le Theil les lundi de 13h30 à 16h30. mardi, mercredi et vendredi 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30 et jeudi 8h45 à 12h Tél: 02 37 49 61 88

Site de Bellême : Place de la République, sous la Mairie les mardi, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, jeudi de 9h à 14h et le vendredi de 9h à 12h Tél: 02 33 82 03 49

perchenormand@france-services.gouv.fr

FINANCES

> Priorité à la maîtrise budgétaire

A l'aube de ce nouveau mandat, les élus communautaires auront à fixer leurs orientations budgétaires à l'occasion du Débat d'Orientations Budgétaires au cours du 1er trimestre 2021, précédant le vote du budget. Conformément aux souhaits des nouveaux élus, les orientations budgétaires iront dans le sens de la continuité des investissements pour l'économie de notre territoire, créatrice d'emplois, mais également de la consolidation des services à la population, synonyme d'attractivité pour les habitants.

Pour tous ces investissements, élus et techniciens travaillent systématiquement à la recherche de financements, tant auprès de l'Etat, de la Région, que du Département.

Dans les trois prochaines années, notre capacité d'autofinancement (CAF) diminuera au gré des emprunts que nous devrons souscrire pour financer ces projets.

Le budget de fonctionnement représente un peu plus de 6 millions d'euros, dont 43 % consacrés aux charges de personnel. L'année 2020 sera marquée par l'impact de la crise sanitaire, tant sur nos dépenses de fonctionnement (+ 30 000 €) pour les achats de protection (masques, virucides...) que sur nos recettes de

Chiffres clés

645 333 €

Capacité d'Autofinancement

fonctionnement (- 60 000 €) lié à la

1.4 Ratio de

1355 000 € de la dette

baisse des recettes de nos services. Nous allons entamer dès ce début de mandat une démarche de mutualisation avec les communes en mutualisant certaines prestations (achats de matériels et produits liés à la crise sanitaire, contrôles périodiques des Rénovation Rénovations Réhabilitation Rénovation équipements...) afin d'obtenir les des écoles des routes du gymnase des bâtiments meilleurs prix pour nos collectivités. de Val-au-Perche 400 000 € publics Dans une conjoncture très incer-

2 000 000 € 150 000 € 4 700 000 € taine, la maîtrise budgétaire est de rigueur, tout en maintenant un ni-Tous ces projets feront l'objet d'une planification ajustée, afin que ces nouvelles veau d'investissement à la hauteur du projet de territoire que défendent

Principaux projets d'investissements



Développement économique (ZA de la Croix Verte) 500 000 €

(Bellême et Val-au-Perche)

dépenses soient supportables pour notre budget.

INFOS PRATIQUES

MÉDIATHÈOUE-LUDOTHÈOUE VAL-AU-PERCHE (Le Theil)

Mardi et vendredi : 14h-18h Mercredi: 10h-12h30 et 14h-18h Samedi: 10h-12h30 et 14h-17h Contact: 02 37 49 66 36

mediatheque.letheil@perchenormand.fr

MÉDIATHÈQUE DE BELLÊME

Du mardi au vendredi : 15h-18h Jeudi et samedi : 10h-12h30 Contact: 02 33 73 16 80 mediatheque.belleme@gmail.com

Nouveau site internet: media the que.per chen or mand. fr

ACCUEIL DE LOISIRS

Belforêt-en-Perche, Val-au-Perche, Saint-German-de-la-Coudre, Ceton Les mercredis et pendant les vacances. 06 04 44 63 63 (secteur Bellême)

06 42 22 09 56 (secteur Val-au-Perche)

MULTI-ACCUEIL «LES P'TITS LOUPS»

Val-au-Perche (Le Theil) Contact: 02 37 53 56 60 creche.lesptitsloups@perchenormand.fr

MULTI-ACCUEIL «LES 3 POMMES»

Bellême

Contact: 02 33 85 44 27 creche.3pommes@orange.fr

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le Theil (Val-au-Perche) RDV au 06 78 73 68 05 rampe@perchenormand.fr

Bellême

RDV au 06 42 25 90 21 ramdupaysbellemois@orange.fr

LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Val-au-Perche (Le Theil) Contact: 02 37 53 56 62 laep@perchenormand.fr

Bellême

Contact: 02 33 85 44 27 lacourteechelle-laep@orange.fr

Ceton: H²O.Perche

chaque jour vos élus.

Piscine couverte avec espace détente et activités, ouverte toute l'année

Piscine extérieure chauffée, ouverte de juin à septembre

Contact: 02 37 29 71 82 piscines@perchenormand.fr

DÉCHETTERIES

Val-au-Perche (Le Theil)

Lundi, mercredi, et vendredi: 13h30-

Samedi: 13h30-17h15

Du lundi au samedi : 9h-12h et 13h30-

AGENCE POSTALE

Saint-Germain-de-la-Coudre Du mardi au samedi : 9h15-12h15